

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2294

Approbation d'une convention de partenariat entre la Ville de Lyon / Bibliothèque Municipale et l'Université Lyon 1, pour la diffusion de la culture scientifique vers un large public

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 SEPTEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 OCTOBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. COULON (pouvoir à M. LEVY), M. PELAEZ (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à M. GRABER), M. BERNARD (pouvoir à M. CUCHERAT)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2294 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE LYON / BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE ET L'UNIVERSITE LYON 1, POUR LA DIFFUSION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE VERS UN LARGE PUBLIC (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 24 août 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1540 du 23 novembre 2015, vous avez approuvé le partenariat entre l'Université Lyon 1 et la Ville de Lyon – Bibliothèque municipale pour la diffusion de la culture scientifique vers un large public.

L'Université Ouverte est un service général de l'Université Claude Bernard Lyon 1. Sa mission est de diffuser les connaissances dans les domaines des sciences et de la santé vers un large public, quel que soit son niveau de formation.

Elle organise ainsi des cycles de conférences sur différentes thématiques, effectuées par des enseignants chercheurs, des chercheurs et des professionnels de santé de l'Université Claude Bernard Lyon 1. Tous sont volontaires pour présenter au grand public leur domaine de compétences et échanger sur leurs activités de recherche.

L'objectif de ces conférences est de découvrir, enrichir ou approfondir ses connaissances dans divers domaines des sciences et de la santé, ainsi que dans des thématiques plus transversales comme les relations entre sciences et art, sciences et histoire.

Il est proposé de renouveler la convention de partenariat pour l'organisation des cycles de conférences de la saison 2016-2017. Cette convention a pour objet de définir la mise en place, la définition et l'organisation de ces cycles, proposés par l'Université Ouverte Lyon 1 et qui auront lieu dans la salle de conférences de la Bibliothèque Municipale de la Part-Dieu et de la médiathèque du Bachut.

L'Université Ouverte Lyon 1 est responsable du programme des cycles de conférences.

La Bibliothèque Municipale de la Part-Dieu et la médiathèque du Bachut mettent à disposition les salles et le matériel nécessaire au bon déroulement des conférences. Elles assurent la gestion de l'accueil et la sécurité des participants.

Les conférences sont ouvertes aux auditeurs de l'Université Ouverte Lyon 1 et aux visiteurs de la Bibliothèque Municipale de la Part-Dieu et de la médiathèque du Bachut.

L'Université Ouverte Lyon 1 prend en charge les heures de conférences effectuées par les conférenciers et le contrôle, à l'entrée de la salle de conférences, des cartes des auditeurs inscrits à l'Université Ouverte, ayant acquitté leur inscription de 80 € pour l'année.

De son côté, la Bibliothèque Municipale de la Part-Dieu et la médiathèque du Bachut mettent à disposition les salles et le matériel technique de projection et assure la sécurité des participants. Elles assurent l'accueil des visiteurs souhaitant assister aux conférences et leur accès dans la salle avec les auditeurs de l'Université Ouverte Lyon 1.

La Ville de Lyon - Bibliothèque Municipale de la Part-Dieu versera 100 € par conférence à l'Université Ouverte Lyon 1 pour l'organisation de ces conférences, sur facture présentée à l'issue des cycles de conférences, soit un maximum de 2 000 € par an pour 20 conférences. Cette contribution financière sera versée à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Vu la délibération n° 2015/1540 du 23 novembre 2015 ;

Vu ladite convention ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. La convention de partenariat susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Bibliothèque Municipale et l'Université Lyon 1, pour la diffusion de la culture scientifique vers un large public, pour la saison 2016-2017, est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et tous les autres documents afférents.

3. La dépense en résultant sera inscrite sur le budget en cours, Fonction 321 – programme CULTURECOM.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Georges KEPENEKIAN